

Vouillé, le 3 octobre 2022

IRRIGATION

Réserves de substitution d'eau : le chantier démarre à Sainte-Soline

La Coop de l'eau 79 donne le coup d'envoi des travaux de sa deuxième retenue d'eau sur le bassin de la Sèvre Niortaise Marais Poitevin. Le premier coup de pelle sera donné cette semaine à Sainte-Soline.

Après Mauzé-sur-le-Mignon il y a un an, la Coopérative de l'eau lance le chantier de la deuxième réserve de substitution à Sainte-Soline, baptisée SEV15, dans l'est des Deux-Sèvres.

Le premier coup de pelle est attendu dans la semaine. *« Tous les prérequis ont été remplis, tient à préciser Thierry Boudaud, président de la Coop de l'eau 79. L'ensemble des contraintes environnementales a été levé par un écologue conformément à l'arrêté d'autorisation tandis que les agriculteurs qui bénéficieront de la réserve ont réalisé leur diagnostic et pris des engagements. »*

Rappelons que le protocole d'accord de décembre 2018 conditionne l'accès à l'eau à l'évolution des pratiques agricoles et culturelles dans le cadre d'une transition agroécologique. Des engagements individuels et collectifs forts sont pris par la profession agricole et par les agriculteurs du projet, dont la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement : réduction des produits phytosanitaires, préservation de la biodiversité à travers la mise en place de corridors écologiques (plusieurs kilomètres de haies ont déjà été plantés), allongement des rotations agricoles... Avec des ressources de plus en plus rares, la sobriété en eau est aussi une préoccupation majeure du monde agricole.

D'une capacité de 627 868 m³, ce nouvel ouvrage permettra à 12 exploitations agricoles de sécuriser l'eau nécessaire au fonctionnement de leur structure. Sont principalement concernées des exploitations en polyculture élevage ovin, caprin, bovin allaitant et laitier, volailles et canards, représentant au total une vingtaine d'emplois directs, dont quatre jeunes installés.

Alors que le territoire traverse un épisode de sécheresse inédit, cette réserve de substitution est très attendue par les agriculteurs. *« Elle va permettre de sécuriser l'activité de ces exploitations familiales. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique et de tensions internationales sur les marchés agricoles, le stockage de l'eau devient une condition indispensable si l'on veut maintenir sur notre territoire une production locale et une agriculture durable. Sans eau, il n'y a plus d'élevage et plus d'agriculteurs »*, poursuit Thierry Boudaud.

Les travaux de la SEV15 devraient durer plusieurs mois avec pour une mise en service effective pour la campagne d'irrigation 2024.